



Diekirch, le 25 octobre 2016

Monsieur le bourgmestre,

Messieurs les échevins,

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Prière de trouver en annexe nos commentaires et suggestions concernant le projet de **Règlement sur les bâtisses, les voies et les sites** tel qu'il nous a été soumis pour examen et avis par courrier électronique en date du 17 octobre 2016.

A) REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

1. Nous avons revu le texte sur document au format WORD. Les commentaires et modifications proposés sont également incorporés au texte et/ou figurent au panneau de révision attaché au texte (Cf. Annexe).
2. Le présent document donne un aperçu « hors texte » des commentaires et modifications proposés.
3. L'orthographe des m(M)inistre, m(M)inistère et b(B)ourgmestre varie tout au long du règlement. Nous proposons d'unifier l'orthographe et de suivre le gouvernement qui écrit sur son site « ministre », « ministère » et « bourgmestre » et ce faisant respecte les règles grammaticales de la langue française.
4. La numérotation des chapitres est incohérente et aléatoire : Le « Titre I » ne comporte pas de chapitre et le « Titre II » commence d'emblée avec un « Chapitre 2 ». Nous proposons de revoir la numérotation et de redresser les sauts de chapitres.
5. Dans les énumérations verticales les signes de ponctuation sont aléatoires et incohérentes : soit « . » soit « , » soit « ; » soit encore aucun signe de ponctuation. *Si la phrase d'introduction, incomplète, introduit des groupes ou des propositions qui la complètent, ceux-ci restent intégralement en minuscules et sont suivis d'une virgule, le dernier étant suivi d'un point.*
6. Les spécifications fonctionnelles des services communaux en « technique » ou « industriels » sont supprimées en certains endroits ; ailleurs elles sont maintenues. Par souci de cohérence nous proposons de renoncer toujours aux qualificatifs « technique » ou « industriels » et de se limiter à la dénomination générale de « services communaux ».
7. La dénomination « service(s) incendie et sauvetage communaux » n'est pas conforme au projet de réforme des services de secours. Nous proposons donc de faire usage exclusivement du terme « service d'incendie et de secours »

B) ANALYSE DÉTAILLÉE

art. 3

alinéa 1, ligne 2

Par souci de symétrie nous proposons de remplacer « construction sur » par « construction **et/ou travaux d'aménagement** sur » (cf. art.1, alinéa 2).

alinéa 2, dernier tiret

Nous proposons de remplacer « **d'enseigne de publicité, de firme ...** » par « **d'enseignes de tous genres** ».

art. 5

alinéa 1, tiret 2

Nous proposons de remplacer « trafic à **résorber** » par « trafic à **supporter** ».

alinéa 2, ligne 1

Nous proposons de supprimer les deux virgules de la première ligne et de remplacer « Une nouvelle construction, servant au séjour prolongé de personnes, ne peut » par « Une nouvelle construction servant au séjour prolongé de personnes ne peut ».

art. 6

section 6.1, ligne 2

Nous proposons de remplacer « le mobilier urbain **doit garantir** la visibilité de tous les usagers de la voirie » par « le mobilier urbain **ne peut entraver** la visibilité de tous les usagers de la voirie ».

section 6.2, alinéa 2, ligne 1

Nous proposons de remplacer « **dans les espaces** de circulation piétonne » par « **en zone** de circulation piétonne ».

section 6.2, alinéa 4

Nous proposons de remplacer « espaces de circulation **étroits** existants » par « d'espaces de circulation **étroits** existants ».

section 6.3, ligne 2

Nous proposons de remplacer « **doit être déterminé** » par « **doivent être déterminés** ».

section 6.3, lignes 4, 5

Nous proposons de remplacer « Une mise en évidence des passages pour piétons et cyclistes moyennant un éclairage spécifique est à prévoir **si nécessaire.** » par « **En cas de visibilité insuffisante,** une mise en évidence des passages pour piétons et cyclistes moyennant un éclairage spécifique est à prévoir. »

art. 8

alinéa 3

Signification non évidente. L'énoncé « Ces travaux sont à charge ... du propriétaire du fond adjacent » pourrait être interprété dans le sens que « les travaux de taille et d'élagage effectués sur mon terrain seraient à charge de mon voisin. »

art. 9

alinéa 1, lignes 2, 3

Nous proposons de remplacer « munis d'un poteau central **amovible ou barrière, destiné** à empêcher l'accès **des** véhicules automobiles » par « munis d'un poteau central **ou de barrières amovibles, destinés** à empêcher l'accès **de** véhicules automobiles » où « amovibles » se rapporte au « poteau central » et aux « barrières ».

art. 12

alinéa 3, ligne 2

Nous proposons de remplacer « **public** » par « **publics** ».

alinéa 3, tiret 2

Par souci de symétrie et par analogie avec la phrase du tiret 1, nous proposons de remplacer « **sis dans** la zone d'activités » par « **en** zone d'activités ».

art. 13

alinéa 1, ligne 2

Nous proposons de remplacer « **soient assurées** » par « **ne soient entravées** ».

alinéa 2, lignes 3, 4, 5, 6

Nous proposons de remplacer « la rampe d'accès doit être inclinée de façon à ce que **l'eau** ne s'écoule pas sur la voirie. Les rampes d'accès doivent être exécutées de façon à ne pas perturber le libre écoulement **des eaux sur le domaine** routier. » par « la rampe d'accès doit être inclinée de façon à ce que **l'eau de surface des accès** ne s'écoule pas sur la voirie. Les rampes d'accès doivent être exécutées de façon à ne pas perturber le libre écoulement **des eaux de surface du domaine routier**. ».

alinéa 3, lignes 3, 4

Il est difficile de se représenter le recul de 10m par rapport à l'axe du virage ou du carrefour.

art. 15

alinéa 1, ligne 3

Nous proposons de remplacer « détectant tout **franchissement du bassin** » par « détectant tout **franchissement du bord du bassin** ».

art. 23

alinéa 1, 2, ligne 3

Nous proposons de remplacer « déroger aux **dispositions du titre II** » par « déroger aux **dispositions des articles 4 à 22 du titre II** », sinon l'article 23 donne dérogation aux dérogations.

art. 25

alinéa 1

Pourquoi ne pas exiger également le raccordement à
- un réseau public d'énergie primaire servant au chauffage,
- au réseau informatique ?

art. 31

alinéa 1, lignes 2, 3

Nous proposons de remplacer « Cette dépendance devra **avoir les dimensions minimales**

respectant l'espace vital pour l'espèce animale respective mais ne devra pas servir ni à l'exploitation agricole ni à l'élevage ... » par « Cette dépendance devra être configurée suivant les besoins de l'espèce animale en question et ne servira ni à l'exploitation agricole ni à l'élevage ... »

alinéa 2, lignes 2, 3, 4

Nous proposons de supprimer « L'autorité compétente exige que les constructions servant d'abris d'animaux soient solides, étanches à l'humidité et aérées de manière adéquate. ». Si la dépendance est configurée suivant les besoins de l'espèce animale en question, la phrase est superflue.

art. 32

alinéa 1, 2, 3

Pourquoi supprimer les prescriptions dimensionnelles des emplacements de parking ? Nous estimons qu'il serait utile de fixer des dimensions minimales pour les différents types d'emplacements de parking (deux-roues légers, motos, voitures, roulottes, mobil cars, etc) à l'instar des emplacements pour handicapés, sauf s'ils sont suffisamment précisés ailleurs.

art. 34

alinéa 3, tiret 4

Nous proposons de remplacer « dispositif **d'accrochage** » par « dispositif **d'arrimage**. »

art. 36

alinéa 1, ligne 3

Nous proposons de remplacer « Cette ventilation **ne pourra pas se faire, vers et depuis** les parties communes. » par « Cette ventilation **ne pourra se faire, ni vers, ni depuis** les parties communes. »

art. 37

alinéa 1, lignes 2, 3, 4

Nous proposons de remplacer « une hauteur libre moyenne sous plafond d'au moins 2,20m est requise au-dessus de la **mezzanine, sous condition que cette surface représente moins que la moitié de la surface nette de la pièce.** » par « une hauteur libre moyenne sous plafond d'au moins 2,20m est requise au-dessus de la **mezzanine, dont la surface ne peut dépasser la moitié de la surface nette de la pièce sous-jacente.** »

art. 38

alinéa 2, ligne 1

L'énoncé ne parle que de « murs pare-vue ». Est-ce que des dispositifs pare-vue autres que maçonneries sont autorisés ?

art. 39

alinéa 1, ligne 2

Nous proposons de remplacer « le point le plus éloigné **à** la source » par « le point le plus éloigné **de** la source ».

alinéa 2, ligne 3

Nous proposons de remplacer « **étages** » par « **niveaux pleins** ».

alinéa 2, 3, lignes 1, 2

Nous proposons de remplacer « Pour toute pièce destinée au séjour prolongé de personnes, l'ensemble des surfaces des ouvertures doit correspondre à au moins 1/8^{ème} de la surface de plancher

net des étages et 1/10^{ème} de la surface de plancher net des combles. **Exceptionnellement, les salles d'eau peuvent être dispensées de ces obligations.** » par « Pour toute pièce destinée au séjour prolongé de personnes, **exception faite des salles d'eau**, l'ensemble des surfaces des ouvertures doit correspondre à au moins 1/8^{ème} de la surface de plancher net des étages et 1/10^{ème} de la surface de plancher net des combles. ».

art. 40

alinéa 3, lignes 2, 3

Nous proposons de remplacer « L'air frais doit **provenir d'un endroit salubre de matières** en suspension et d'air confiné refoulé » par « L'air frais doit **provenir d'un endroit salubre et être exempt de matières** en suspension et d'air confiné refoulé. »

art. 42

alinéa 1, lignes 1, 2

Nous proposons de remplacer « dans les **zones inondables, autorisées suivant PAG en vigueur, les nouvelles constructions, abritant** des pièces destinées au séjour prolongé de personnes, doivent répondre aux conditions suivantes : » par « **les nouvelles constructions autorisées en zones inondables suivant PAG en vigueur, abritant** des pièces destinées au séjour prolongé de personnes, doivent répondre aux conditions suivante : »

alinéa 1, tiret 5

Nous proposons de remplacer « **être invulnérables à l'inondation** » par « **résister à l'inondation** »

art. 54

alinéas 4, 5

Nous proposons de remplacer « des services **industriels de la commune** » par « des services **communaux** ». (Cf. Préliminaires)

alinéa 6, ligne 3

Nous proposons de remplacer « **trous de raccordement** » par « **ouvertures en vu du raccordement** » où « en vue du raccordement » se rapporte à « tranchée » et à « ouvertures ».

art. 55

alinéa 1, tiret 4

Nous proposons de remplacer « activités et installations générant des eaux industrielles » par « activités et installations **sources d'eaux industrielles** ».

alinéa 6

Nous proposons de remplacer « Un **clapet anti-retour est imposé** pour toute construction sur le réseau des eaux usées » par « Un **clapet anti-retour sur le réseau des eaux usées est obligatoire** pour toute construction. »

alinéas 7, ligne 6

Est-ce que le « **débouché** » est synonyme de « **trop-plein** » ?

art. 56

alinéa 8

Est-ce que l'énoncé « les eaux pluviales doivent être récoltées dans une citerne » concerne également ce qui est communément appelé « doudige Pëtz » ?

art. 57

alinéa 3, ligne 3

Nous proposons de remplacer « L'**accès** aux compteurs doit être **aisé et permanent** » par « L'**accès aisé** aux compteurs doit **être garanti en permanence** ».

art. 58

alinéa 2, ligne 3

Nous proposons de remplacer « L'**accès** aux compteurs doit être **aisé et permanent** » par « L'**accès aisé** aux compteurs doit **être garanti en permanence** ».

art. 59

alinéa 1, ligne 3

Nous proposons de remplacer « **adaptés à la continuation** des réseaux à très haut débit ouverts au public. » par « **permettant le raccordement et garantissant la continuité** des réseaux à très haut débit ouverts au public ».

art. 62

alinéas 1, 6, 7, 8

Nous proposons de compléter l'intitulé de l'article de la manière suivante « Foyers, fours, fumoirs et appareils à gaz » ou bien souligner les termes ajoutés dans les alinéas respectifs.

art. 74

alinéa 1

Nous proposons de préciser l'énoncé « tous les logements doivent être bi-orientés » de la manière suivante « tous les logements doivent être bi-orientés, c'est-à-dire **orientés de manière à toucher à la fois la façade avant et la façade arrière** ».

art. 77

section 77.1, alinéas 2, 5

Nous proposons de remplacer « **le service d'incendie et de sauvetage de la commune** » par « **les services d'incendie et de secours** ». (Cf. Préliminaires)

section 77.1, alinéas 2, ligne 3

Nous proposons de remplacer « inacceptable **pour les personnes** » par « inacceptable ». L'ajout « pour les personnes » est inutile et limitatif.

section 77.2, alinéas 1, ligne 1

Nous proposons de remplacer « Tout bâtiment, ouvrage et installation **doit être implanté** » par « Tout bâtiment, ouvrage et installation **doivent être implantés** ».

section 77.2, alinéas 1, ligne 2

Nous proposons de remplacer « **le service incendie et sauvetage** » par « **les services d'incendie et de secours** ». (Cf. Préliminaires)

section 77.3, alinéas 4, ligne 2

Nous proposons de remplacer « **doivent être** » par « **soient** ».

section 77.3, alinéas 4, lignes 1, 3, 4

Nous proposons de remplacer « **le service d'incendie et de sauvetage de la commune** » par « **les services d'incendie et de secours** ». (Cf. Préliminaires)

section 77.5, alinéas 2, ligne 3

Nous proposons de remplacer « des éléments de **compartimentage conformément aux prescriptions** de l'Inspection du Travail et des Mines sont à prévoir pour assurer la sécurité » par « des éléments de compartimentage **sont à prévoir conformément aux prescriptions** de l'Inspection du Travail et des Mines pour assurer la sécurité ».

section 77.7, 77.8

Nous proposons de remplacer « **prescriptions** » par « **prescriptions en vigueur** ».

section 77.9, lignes 1, 4

Nous proposons de remplacer « **le service d'incendie et de sauvetage de la commune** » (ligne 1) et « **les service de secours** » (ligne 4) par « **les services d'incendie et de secours** ». (Cf. Préliminaires)

section 77.12, lignes 1, 4

Nous proposons de remplacer « **des pompiers** » par « **des services d'incendie et de secours** ». (Cf. Préliminaires)

section 77.13, alinéa 1, ligne 2

Nous proposons de remplacer « Le bourgmestre se réserve le droit d'exiger que les bâtiments ... soient réceptionnés par un **bureau** de contrôle **qu'elle** a préalablement accepté » par « Le bourgmestre se réserve le droit d'exiger que les bâtiments ... soient réceptionnés par un **expert/bureau** de contrôle **qu'il** a préalablement accepté ».

art. 78

section 78.1, lignes 2

Nous proposons de remplacer « **au service de sauvetage** » par « **les services d'incendie et de secours** ». (Cf. Préliminaires)

section 78.2, lignes 2

Nous proposons de remplacer « afin de ne pas être **concernés** par le système « sprinkler » » par « afin de ne pas être **touchés** par le système « sprinkler » ».

art. 79

alinéas 3, 4, lignes 1

Nous proposons de remplacer « présent **document** » par « présent **titre** ».

art. 81

section 81.1, alinéa 2, tiret 3

Nous proposons de compléter « pictogramme » par « pictogramme **conforme aux prescriptions du Code de la route** »

section 81.2, alinéa 2, lignes 1, 2

Nous proposons de compléter l'énoncé « les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite doivent se trouver au niveau le plus proche et à proximité de l'entrée ou de la sortie. » par « les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite **de même que les emplacements réservés aux femmes** doivent se trouver au niveau le plus proche et à proximité de l'entrée ou de la sortie. »

art. 82

alinéa 1, tiret 2

Nous proposons de remplacer « **plan inclinés** » soit par « plan **incliné** » soit par « **plans** inclinés ».

alinéa 2, ligne 2

Nous proposons de remplacer « 0.02m » par « 0,02m ».

art. 82

alinéa 1, ligne 3

Nous proposons de remplacer « **1,60 x 1,60m** » soit par « 1,60 x 1,60m² » soit par « 1,60m x 1,60m ».

art. 89

alinéa 4, tiret 1

Pourquoi exiger une **porte coulissante** pour les WC alors que pour les salles d'eau une **porte battante** est autorisée ? Comment une porte coulissante peut-elle s'ouvrir **vers** l'extérieur ?

art. 95

alinéa 9, ligne 1

Nous proposons de remplacer « **au service technique** » par « **aux services communaux** ». (Cf. Préliminaires)

art. 99

alinéa 1, ligne 1

Nous proposons de remplacer « est tenu **à** prendre » par « est tenu **de** prendre »

alinéa 3, lignes 2, 3

Nous proposons de remplacer « maître **d'ouvrage** : - pour toute démolition d'une maison **accolée - pour** toute démolition et toute construction en limite de propriété » par « maître **d'ouvrage, notamment pour** toute démolition d'une maison **accolée ainsi que pour** toute démolition et toute construction en limite de propriété »

art. 101

alinéa 1, ligne 2

Nous proposons de remplacer « autorisation **en question** » par « autorisation **y afférente** ».

alinéa 3, lignes 1, 2

Nous proposons de remplacer « **de laisser écouler** le surplus d'eau de la préparation dans les égouts publics » par « **d'évacuer** le surplus d'eau de la préparation dans les égouts publics ».

art. 108

section 108.1, titre

Pour souci de cohérence nous proposons de mettre le titre en italique.

section 108.6, ligne 1

S'agit-il du maître **d'œuvre** ou du maître **d'ouvrage** ou maître d'œuvre et du maître d'ouvrage ?

art. 109

alinéa 1, tiret 13

Nous proposons de remplacer « le plan d'urgence et le plan d'intervention des sapeurs-pompiers, à la demande **du service d'incendie et de sauvetage** ou du bourgmestre » par « le plan d'urgence et le plan d'intervention des sapeurs-pompiers **et autres services de secours**, à la demande **des services d'incendie et de secours** ou du bourgmestre ». (Cf. Préliminaires)

alinéa 2, tiret 11

Nous proposons de remplacer « pour les immeubles à appartements la **désignation** exacte des appartements (**lettres alphabétiques et numéros**) » par « pour les immeubles à appartements **l'identification** exacte des appartements (**lettres et/ou chiffres**) ».

art. 116

alinéa 1, lignes 1, 2

Nous proposons de supprimer l'alinéa puisque son énoncé est identique à l'énoncé de l'art. 114.

art. 120

alinéa 1,

La signification de l'énoncé n'est pas évidente. Est-ce que le bourgmestre signale la fin des travaux ? ou est-ce le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre qui signale/nt la fin des travaux au bourgmestre qui la constate et qui valide les travaux ou la fin des travaux ?

Pour la fraction CSV

Paul BONERT